

Inauguration des ombrières d'Orleix le 27 octobre 2023

Le discours de Patrick Vignes

Mesdames les Sénatrices,
Monsieur le Député,
Monsieur le Président du Département,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Départementaux et Administrateurs de la SEM,
Mesdames et Messieurs les Directeurs,
Mesdames et Messieurs les Maires,
Mesdames et Messieurs,

Bien chers tous,

Avant de procéder à cette inauguration, je voudrais vous rappeler la création de la SEM Ha-Py Energies, qui est née de la réflexion stratégique conjointe du SDE65 et du Département, face aux difficultés d'émergence de projets photovoltaïques dans les Hautes-Pyrénées et aux enjeux financiers qu'ils représentaient, avec l'objectif du territoire de devenir un département à énergie positive.

Cette société a vu le jour en 2020, dans le cadre d'un partenariat conclu avec la société CAPGEN.

En 2021, la SEM Ha-Py Energies ouvre son capital au Département des Hautes-Pyrénées, rejoint en 2022 par la Caisse des Dépôts et Consignations.

L'action de la SEM, qui s'étend à l'ensemble du territoire du département, consiste à réaliser des projets d'aménagement et d'exploitation de moyens de production, de valorisation, de distribution, de stockage et de fourniture d'énergie utilisant les énergies renouvelables, comme en témoignent les nombreux projets réalisés à Rabastens de Bigorre, Bours et tout récemment à Capvern, pour une puissance totale de 11,4 MWc.

Aujourd'hui, le projet local réalisé sur le parking du centre commercial d'Orleix, propriété de la commune, est porté par la SEM Ha-Py Energies à 49 % et la société montpelliéraine Urbasolar à 51 %.

Cette opération a vu le jour en 2018.

Le projet a été lauréat de la CRE en 2019, et à la suite d'un certain nombre de péripéties sur lesquelles je ne reviendrai pas, cette installation a été mise en service au cours de l'année 2022.

A cet égard, je voudrais saluer l'engagement de mon prédécesseur au SDE, M. Daniel Frossard, pour son implication sans faille sur ce dossier, sur lequel je salue également l'investissement de M. Guillaume Rossic, Maire d'Orleix, afin de permettre sa concrétisation.

Ce projet, dont nous nous réjouissons aujourd'hui, qui a pu voir le jour, a nécessité la mobilisation de tous, et notamment celle des Services de l'Etat qui ont facilité sa réalisation, en accordant à la SEM un délai supplémentaire exceptionnel pour sa réalisation.

Ainsi, plus de 5 930 panneaux photovoltaïques ont été implantés, pour une puissance installée de 2,076 MWc, avec une production d'électricité annuelle équivalente à la consommation annuelle de 522 foyers, soit environ 1 070 personnes, et un montant d'investissement de l'ordre de 2,7 millions d'euros.

Enfin, ce chantier a été réalisé par les entreprises Total Câble et Mallet, dont je salue ici le professionnalisme.

L'énergie produite est revendue via la société AXPO dans le cadre d'un prix qui a été obtenu auprès de la Commission de Régulation de l'Energie.

Enedis a bien sûr contribué au projet au titre du raccordement électrique, réalisé par l'implantation d'un nouveau poste de transformation fourni par la société-projet, d'une puissance de 1 625 kVA.

Ces travaux de raccordement représentent un investissement d'Enedis de 180 000 € et ont été réalisés par l'entreprise Bouygues Energies et Services.

Ce projet contribue encore à la transition énergétique de notre département tout en apportant un service aux habitants d'Orleix, aux clients du centre commercial (ombrières), avec la rénovation complète du parking et l'anticipation des besoins en recharge de véhicules électriques.

Cette nouvelle opération démontre ainsi toute la pertinence de l'outil SEM et illustre la mobilisation de tous, actionnaires, partenaires et entreprises, en faveur des énergies nouvelles.

Je vous remercie de votre attention.